

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705515>

✍ Elise Le Berre

🕒 6 min read

Choc des savoirs : le CSP est saisi pour réécrire les programmes de français et maths de la maternelle au CE2

Dans le cadre du "choc des savoirs" lancé par Gabriel Attal avant sa nomination à Matignon, le CSP a été saisi le 8 janvier 2024 pour réécrire les programmes de français et mathématiques de maternelle, CP, CE1 et CE2. Dans la lettre de saisine, le désormais ex-ministre de l'Éducation nationale insiste sur la maternelle : les programmes appuieront l'apprentissage progressif du vocabulaire et le CSP donnera des indications sur le temps nécessaire pour construire chaque compétence fondamentale. Au CP, CE1 et C2, la part de l'oral et de l'écrit dans chaque discipline sera "indiquée explicitement".



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a saisi le CSP le 8 janvier 2024 pour réécrire les programmes de français et de maths de maternelle et des classes de

CP, CE1 et CE2. Shutterstock - Sensay

C'est à la veille de sa nomination à Matignon ([lire sur AEF info](#)) que Gabriel Attal a saisi le CSP afin de réécrire les programmes de français et de mathématiques de maternelle et des classes de CP, CE1 et CE2, dans le cadre du "choc des savoirs" annoncé en décembre dernier. Dans la [lettre de saisine](#) datée du 8 janvier 2024, l'ancien ministre de l'Éducation nationale, qui observe, "après six ans d'action résolue, une première amélioration des résultats des élèves à l'entrée en 6e", souhaite "désormais approfondir les actions mises en œuvre, en engageant un véritable 'choc des savoirs'".

C'est en effet dans le cadre de cette mission, qui doit "élever le niveau général de l'école", que Gabriel Attal a annoncé, suite aux résultats de Pisa ([lire sur AEF info](#)), une révision complète des programmes de la maternelle à la 3e, d'ici 2026. Les nouveaux programmes de français et de maths sont prévus :

- dès la rentrée 2024 pour l'école maternelle, le CP, le CE1 et le CE2,
- en 2025, pour le CM1, le CM2 et la 6e,
- en 2026 pour la 5e, la 4e et la 3e.

En outre, en 2025, de nouveaux programmes de maths sont aussi prévus pour la seconde générale et technologique et la première générale, ainsi que de nouveaux programmes de langues vivantes de la 6e à la terminale. À partir de septembre 2026, tous les manuels du CP à la terminale seront aussi labellisés.

Pour l'heure, le CSP est donc saisi sur les nouveaux programmes de français et maths de maternelle et du cycle 2 (CP, CE1 et CE2). Le projet de programme est attendu au début du mois d'avril 2024, et une première "note d'intention sur l'enseignement de la lecture et des maths" devra être publiée début février, précise la lettre de saisine.

Un "profond changement de philosophie" et des programmes "autour d'objectifs annuels"

Gabriel Attal fixe "deux objectifs" à cette révision des programmes : un "profond changement de philosophie, avec des programmes qui n'indiquent pas ce que le professeur doit enseigner mais qui sont construits autour de ce que l'élève doit apprendre" ; "une structuration des programmes autour d'objectifs annuels, voire infra-annuels". Cela "n'excluant pas des points d'étapes en fin de cycle", ajoute Gabriel Attal,

qui souhaite aussi que ces programmes "constituent le premier outil de référence pour le travail quotidien des professeurs".

Dès lors, les programmes doivent indiquer "les savoirs, les compétences et stratégies de raisonnement qui doivent être maîtrisés par les élèves". Ils doivent également "se présenter de manière concise, claire et explicite, en présentant explicitement les repères de progression et les attendus annuels voire infra-annuels". Pour cela, le CSP "prendra en compte les résultats de la recherche la plus récente" ainsi que "les pratiques les plus éprouvées".

En Maternelle, "des indications sur le temps nécessaire pour construire chaque compétence fondamentale"

Par ailleurs, la lettre insiste particulièrement sur la maternelle, "spécificité française" : le programme devra ainsi "identifier clairement les savoirs et procédures que les élèves doivent maîtriser avec des repères d'acquisition en fonction de leur âge et selon leurs capacités constatées". "Des exemples de réussite et des progressions d'une compétence sur trois années seront donnés", et à ces repères s'ajouteront "des attendus de fin d'école maternelle".

La maternelle étant aussi "une école du langage", et la recherche ayant démontré que ce dernier est souvent la compétence qui se différencie le plus fortement selon le milieu socio-économique des élèves ([lire sur AEF info](#)), les programmes devront "insister particulièrement sur l'apprentissage progressif et exigeant du vocabulaire, la pratique de l'oral, la compréhension des textes entendus et la phonologie".

En maths, l'école maternelle doit "permettre aux élèves de rencontrer presque tous les thèmes introduits au cycle 2, à travers des jeux, des situations problèmes". "Des indications précises sur les stratégies d'enseignement, les démarches et les outils nécessaires à ces apprentissages sont attendues", et le CSP devra aussi "donner des indications sur le temps nécessaire pour construire chacune de ces compétences fondamentales".

La part de l'oral et de l'écrit indiquée explicitement dans chaque discipline au CP, CE1 et CE2

Concernant le cycle 2, celui-ci doit être "en cohérence avec les attendus de fin d'école maternelle", les trois premières années de l'école élémentaire étant "cruciales pour la maîtrise des savoirs fondamentaux" : le programme proposé en français et maths dans ces trois niveaux devra affirmer une "production fréquente et régulière d'écrits d'invention".

Des attendus de fin de cycle sont aussi demandés, ainsi que des repères de progression annuels des savoirs et compétences "définis par période pour les apprentissages les plus centraux en français et maths". Outre ces repères de progressivité, le CSP indiquera "des repères d'activité, d'acquisition voire de performance, attendus des élèves", tels que la longueur des textes lus et écrits, ou le nombre de problèmes résolus.

Des indications sur le temps imparti à chaque composante de chaque discipline devront aussi être précisées : la part de l'oral et de l'écrit, dans chaque discipline, sera "indiquée explicitement". Enfin, ces programmes devront "faire une place substantielle à la maîtrise des compétences psychosociales et la culture générale des élèves autour de repères culturels communs et indispensables". "En cela, les programmes constitueront un appui indispensable pour la mise en œuvre d'une prise en charge différenciée des élèves", assure l'ex-ministre.

Generated with Reader Mode